

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

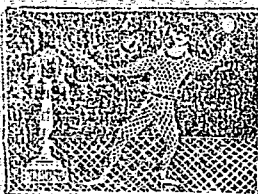
FANTASQUE

Publié hebdomadairement par { N. AUBIN, Editeur & A. JACQUES, Imprimeur. }

Résidence, N. 177, r. S. Pater

CONDITIONS.

Ce journal rédigé par un *Flâneur* paraît autant que possible chaque Samedi. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. L'abonnement est de 15 sous par mois. Le bureau éditorial du *Flâneur* est établi en toutes les promenades, rues et places publiques. On y trouve l'éditeur lorsqu'il y est. *No admittance except on business.*



ANNONCES.

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la réforme, le *Flâneur*, désirant montrer l'exemple en encourageant les talents, publiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la ligne. Toutes communications etc. pourront être laissées chez R. DEVERRY où l'on peut, entre autres rafraichissements, acheter le *Fantastique*.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. I.]

QUEBEC, 4 AOUT 1838.

[No. 27.]

Mélanges.

LE JUSTE-MILIEU.

L'on exagère en ce bas monde
Et l'homme est entier dans son goût :
L'un ne voit de beau que la blonde,
Pour un autre, la brune est tout.
L'un, singeant la philosophie,
Se rengorge dans son savoir,
Prétend que femme n'est jolie
Que méditant un livre noir.

Je préfère à tous ces systèmes,

Le plus grand, le plus précieux :

Amis ! évitons les extrêmes

C'est toujours bien moins périlleux !

Si l'on voit se faisant la guerre :

Les *ultra* et les *libéraux* ;

Du moins on ne me verra guère

Disputer avec ces héros :

C'est différent près d'une belle ;

J'aspire à pouvoir me trouver

Ultra, dans mon amour pour elle,

Libéral, s'il faut le prouver.

Je préfère &c.

Le classique et le romantique

Doivent ennuyer Apollon

L'incrédule et le fanatique

L'ont souvent rougir la raison.

Et morale et littérature,

Cela même est exagéré ;

Je crois que jusqu'à la nature

Ce siècle a tout dénaturé !

Je préfère &c.

Le pauvre n'est jamais tranquille,

Le riche est rarement joyeux,

Un ignorant est inutile ;

Un savant peut être ennuyeux.

Le vrai bonheur, (suivant Horace)

Est dans la médiocrité ;

C'est là que j'ai trouvé ma place ;

Aussi, j'y suis toujours resté.

Je préfère à tous les systèmes

Le plus grand, le plus précieux :

Amis ! évitons les extrêmes

C'est toujours bien moins périlleux !

N. AUBIN.

Boîte de Pandore.

MR. L'ÉDITEUR DU FANTASQUE.

Veillez, si vous le connaissez, dire à votre correspondant qui ose signer UN ÉTUDIANT que s'il continue à insulter des personnes respectables son nom sera publiquement exposé car il est bien connu et, je suis certain, Monsieur l'Éditeur, que si vous aviez su de qui venaient ces lettres vous ne les auriez point inscrites car c'est un personnage qui a voulu se venger d'avoir été chassé d'auprès de ces personnes, en les attaquant d'une manière anonyme comme le font des gens de son espèce.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur, votre dévoué

MR. LE REDACTEUR,

On dit que le Lord Durham est si charmé de sa police et de T. A. Young qu'afin de mieux faire marcher les affaires au bureau du shériff, S. E. a déclaré son intention d'associer de nouveau le susdit monsieur à son ancien confrère Mr. Sewell. On dit aussi que dans cette occasion Mr. Young a demandé l'abolition de prises de corps pour mépris de cour contre les shériffs, ce qui est juste maintenant que les *Certiorari* sont abolis par l'Ordonnance Turque No. 2.

Voulez-vous me dire si tout cela est vrai ; il y a tant de mauvaises langues dans cette maudite ville de Québec que l'on ne sait plus qui croire. HUM !

MR. LE REDACTEUR.

L'argent en honnête homme érige un scélérat.
L'argent seul au palais peut faire un magistrat.

Aimant à faire le farceur autant que me le permettent mes talents et mon art et, de plus, ayant fort à cœur la prospérité de votre journal chéri, j'ai cru ne pouvoir mieux faire qu'en vous faisant part de quelques détails sur la manière dont se conduisit l'aristocratie de St. Roch à un des bals que donnait ici lord Gosford, de jésuitique mémoire.

“ Par un beau clair de lune, ” pour me servir de l'expression favorite du romancier des voleurs, je parcourais les rues de St. Roch, espérant être le spectateur ou même le héros de quelque aventure romanesque, lorsque je fis rencontre d'un groupe de messieurs et de dames qui tenaient une conversation fort amusante ; des voix féminines proféraient à peu près ces paroles : — Allez-vous au château ce soir, y'nez y donc, dieu que lord Gosford est bon, il est cousu de politesses . . . — Ah c'est bien certain si j'y vais, tous les magistrats s'y sont conviés . . . Mais, pour piquer au plus court, monsieur l'Éditeur, toute notre belle et grande aristocratie se rendit au Château St. Louis, et là elle se distingua et brilla par ses belles manières dans la danse, dans la conversation, et encore plus à la table : ici c'était un boulanger qui disait que Lord Gosford était *vindictif* pour les politesses, là un charron qui faisait des réprimandes à un détailleur de liquides (*sine licentiâ*) parcequ'il faisait des fautes géographiques en vidant ses verres, plus loin on apercevait un *culler* qui mangeait de la gelée avec un tire-bouchon, un autre criait à gorge déployée ; “ Godbout descends donc boire du punch ! ” mais le plus intéressant de tous ces acteurs était un faiseur de brouettes qui suait sang et eau, ne trouvant pas commodes les pincettes à sucre avec lesquelles il mangeait de l'*ice cream*. (:)

Comme l'heure avançait, je fus contraint de graisser mes bottes et de me rendre à ma boutique où je passai le restant de la nuit me faisant toujours cette question : En quoi l'aristocratie de St. Roch diffère-t-elle de l'aristocratie de la Haute-Ville ? à quoi je répondais :

C'est que l'une mange l'*ice cream* avec des pincettes à sucre et l'autre avec des

cuillères, ce qui prouve que, bêtes toutes les deux, celle-ci est mieux apprivoisée.
Je suis à la hâte. Mr.,

UN FAISEUR D'HUILE

Rue des Argots.

(*) La lettre de mon correspondant me rappelle un autre fait qu'il paraît ignorer et qui eut lieu en la même circonstance. Un homme qui, lui, appartenait à l'aristocratie de la Haute-Ville se trouvait placé vis-à-vis du faiseur de brouettes, le voyant manger sa crème à la glace d'une manière si agréable et ne sachant ce que c'était, résolut de satisfaire son envie : — Garçon ! apporte-moi la même chose qu'au bonhomme B — ! le valet comprit et apporta en conséquence un grand verre de la précieuse friandise ; dans son empressement d'en goûter et ne voyant point de pincettes autour de lui, il mordit à belles dents, la ragoûtante crème mais il resta soudain la bouche béante, et soufflant, crachant violemment et faisant une mine épouvantable, il rappela le domestique qui l'avait servi et lui mettant le poing presque sous le nez : Ein ! mon s... g... ! si c'avait été pour un magistrat tu l'aurais bien fait chauffer. Apporte-moi vite un foudre de ponc bouillante pour me dégeler la gueule ! — Ed. F.]

LE FANTASQUE.

QUEBEC, 4 AOUT 1838.

Mon journal vaut six sous ; c'est pourquoi je n'ai jamais rêvé d'échanger avec la *Gazette de Québec par Autorité* qui ne vaut rien avec ses annonces du Shériff, ses Proclamations et ses Nominations. Mais . . .

Il ne faut pas dire : Fontaine

Je ne boirai pas de ton eau

et aujourd'hui j'annonce à mes lecteurs que je me suis abonné à raison d'une guinée au journal officiel imprimé sous autorité royale par J. C. Fisher et W. Kemble. Voulez-vous savoir pourquoi ? Mardi dernier je ne reçus pas moins de dix-sept communications sur l'abolition de ce pauvre défunt conseil spécial, sur le nouveau conseil, sur les ordonnances, etc. etc. Il faut vous dire que portant le deuil comme je le fais pour la pauvre défunte Chambre d'Assemblée qui m'aimait tant et si bien, je me suis retiré de la vie politique ! Le *Libéral* est mort, les grandes assemblées publiques sont mortes aussi, plus de *Minerve*, ni de *Vindicator* ; quant au *Canadien*, au *Mercur*, à la vieille *Gazette*, tous les journaux enfin y inclus même le flamboyant *Herald* de Montréal, je ne les lis plus, je les sais par cœur d'avance ; à quoi bon lire, lire, lire, pour ne trouver en résultat que : hurra pour Durham ! vive Durham ! Durham, tout Durham, rien autre chose que Durham, pour le passé, le présent et l'avenir : *ecce homo* !

Imaginez-vous donc que j'ignorais comme un nigaud ce qui s'est passé ici à Québec le 28 Juin dernier, parceque je ne voyais point la Gazette Officielle. Sachez donc que ce jour-là, Flâneur comme à l'ordinaire, je me trouvais bien à mon aise, le dos appuyé contre la maison de madame Baby, examinant, la larme à l'œil, la pauvre ci-devant Chambre, aujourd'hui palais du vice-roi, lorsque j'aperçus un grand militaire fort bien vêtu, un vieux marin portant croix-d'or, richement habillé, puis deux autres militaires complètement caparaçonnés et ressemblant parfaitement à tous ceux dont nos rues abondent aujourd'hui, et enfin un autre Monsieur qui pour avoir la patte croche ne me parut point un Lord Byron, ni un Sir Walter Scott, ni même un Talleyrand, ni aucune autre patte-croche célèbre du Canada, ni d'outre-mer. J'aperçus mon ancien ami Mr. Lindsay, greffier de feu la Chambre. — Ah ! m'écriai-je alors en le voyant entrer avec tous ces beaux Messieurs, enfin le pays est libre, on ne craint plus ni affaires odoriférantes ni sergent-d'armes !

Après cette réflexion morale je partis comme un sot, ignorant, faute de Gazette Officielle, ce qui allait se passer et sans elle je serais encore dans cette béate ignorance des hauts faits et gestes qui auront toujours la première place dans les fastes du Canada.

Il faut donc vous dire, chers lecteurs, que le 28 Juin, par un beau tems et sur les quatre heures de l'après-midi, notre Gouverneur, en vrai Napoléon-le-Grand fait écrire sur parchemin de belles et majestueuses commissions scellées en cire jaune sur des lacs de soie verte et les fit adresser à un brave général, à un amiral distingué, à deux colones d'infanterie et à Mr. Charles Buller, M. P., par lesquelles commissions ces messieurs se trouvent soudainement travestis en Parlement Provincial du Bas-Canada et M. P. P.

Ah! mes chers lecteurs, quelle différence de ces beaux habits rouges et bleus galonnés en or avec la défunte Chambre; le grand Papineau, les Drs. O'Callaghan, Côté, &c. qui formaient la grande majorité patriotique, les grands habits d'étoffe du pays qui n'avaient jamais passé par les mains du tailleur, les grands calumets et les grands coups de rhum du grand et fameux comité de la pipe.

Veni, Vidi, Vici, disaient César et Napoléon; notre vice-monarque dit la même chose, mais le cria dix fois plus haut.

Le vingt-huit Juin le Parlement s'assembla. A quoi bon les proclamations de quarante jours? à faire lanterner les affaires publiques, à donner de l'ouvrage à Mr. Thomas Amiot! soin de Thomas Amiot et de toute la chancellerie! notre gouverneur est sans cérémonie; point de coup de canon, point de pompeuse procession ni de sergent-de-la-verge-noire comme jadis à l'ouverture du Parlement. Le discours du trône se borne à:—Entrez, messieurs les conseillers, asseyez-vous; préférez-vous le Champagne au Bourgogne? descendons un instant à la chambre à diner, pendant que les valets feront chauffer la cire pour sceller vos Ordonnances; on pourra aussi vous assermenter dans l'intervalle. Le 28 de Juin plusieurs bonnes bouteilles de bon vin se sont bien vidées, puis l'on a procédé à la dépêche des affaires, non pas à la Papineau quand il disait que les affaires allaient vite en Canada; le 28 Juin on ne se contenta pas de suivre la marche *of intellect* ni le *go ahead* des Américains, on a législaté à la vapeur. En un clin-d'œil on a fait une législation, on l'a convoquée, on l'a assermentée, on a siégé, on a lu, approfondi, pesé, digéré, approuvé et passé les Ordonnances 1 et 2 de la 2e année de la Reine Victoria. Oh! quel monument de législation; je tiens de bonne part que l'on aurait illuminé la ville, mais Mr. T. A. Young par précaution a suggéré de tenir l'affaire secrète jusqu'au lendemain. Moyen admirable; car comment illuminer sans savoir en honneur de quoi, comment le lendemain illuminer pour une chose qu'on eût dû connaître la veille et par conséquent illustrer aussitôt que connue. Je recommande à toutes les législatures de l'univers, spécialement à Son Excellence le Grand Turc et à l'Autocrate de la Russie de venir ici apprendre la nouvelle manière de faire les lois. Si j'étais Lord Durham je demanderais patente, il y aurait je crois quelque bonne spéculation à faire en ce genre.

La surprise est aussi très-agréable d'apprendre tout-à-coup tant de belles choses, et au lieu de lire des longues discussions et des *speech* de tailleur on fait comme les jeunes filles avec les romans, on passe de suite à la fin du livre pour en connaître le dénouement.

Si Mr. Fisher veut me remettre ma guinée, je lui promets un Fantasque pour chacune de ses Ordonnances. Quel encouragement! allons, messieurs que faites-vous donc? dormez-vous? voyons, voyons des ordonnances, vite des ordonnances! nous commençons à nous ennuyer et si cela continue on finirait par oublier que nous avons une Législature à patente.



Il n'est pas d'entreprise, même la plus saine, la plus pure, la plus innocente qui n'ait des ennemis, des détracteurs, des calomniateurs, et le Fantasque en est un bien touchant exemple: il est des gens qui s'avisent de répandre par le monde, afin sans doute de nuire à notre publication, que certain monsieur Derbyshire en est le rédacteur! pour le coup ceci n'est pas seulement de la médisance, c'est de la calomnie bien noire et bien gratuite, car la masse du peuple qui est toujours plus ou moins

ignorante s'empresse d'accueillir avec bien plus d'avidité le mal que le bien; et je vous le demande, candides lecteurs, n'est-il pas bien affreux pour moi de voir ma plume si joyeuse, si insouciante, si innocente, si joviale, enfin, trêve de compliments, si franche, transformée en un organe officiel. Officiel! ce mot-là est assez pour ruiner un journal dans l'opinion publique et pour détruire à jamais le caractère de véracité de ses écrivains. Officiel veut dire en langage philosophique; flexible, flagorneur, sbrine, séide, vendu, âme damnée, enfin les trois quarts en sont de trop, quoi! Maintenant, que deviendrait le Fantasque s'il était officiel, je vous le demande? oh! réellement si j'étais un Vatel je me passerais ma rapière au travers du corps pour me débarrasser bien vite d'un monde où l'on ternit les plus pures intentions et où l'honneur devient le but de tous les traits acérés et empoisonnés de la calomnie.

Il ne s'agit que de réfléchir un instant pour voir combien est flusse la rumeur qui veut que Mr. Derbyshire soit l'éditeur du Fantasque: D'abord cette place ne lui conviendrait point vu qu'elle est beaucoup plus d'honneur que de profit; ensuite on peut aisément comparer le style du FANTASQUE avec celui du *Mercury* et je défie qu'on y puisse trouver la moindre ressemblance, à moins que ce monsieur ne soit doué d'une *versatilité* de talent inconcevable; enfin il a l'honneur d'être un *attaché* ce qui serait absolument incompatible avec la qualité d'éditeur du Fantasque, dont la tâche est de se *décliner* contre les abus et contre les ridicules. Pour moi, j'avoue bien que si j'étais aussi un attaché, je n'aspirerais point (il est vrai que je ne suis pas ambitieux) à l'honneur d'être rédacteur du Fantasque, ni ne voudrais descendre à être celui du *Mercury*.

J'espère qu'on est convaincu.

Le bateau-à-vapeur canadien, *Le Charlevoix*, prouve chaque jour qu'avec un peu d'industrie, un peu de persévérance et un peu d'esprit d'entreprise il serait facile de lutter victorieusement contre le monopole exercé en ce genre depuis si long-temps par quelques individus. La rivalité créée par cette lutte en fait presque une affaire de parti et l'on ne devrait pas s'étonner de voir un de ces jours une assemblée convoquée pour présenter au gouvernement une requête contre ces audacieux propriétaires canadiens qui osent avoir à eux un bateau-à-vapeur et d'en avoir même d'assez téméraires, d'assez irrévérencieux pour oser devancer ceux des monopoleurs anglais. Jusqu'à ce jour, ces derniers ont persisté à vanter la supériorité de leurs propres bateaux; mais outre les preuves journalières que donne le *Charlevoix* de la supériorité de sa marche, voici un fait qui en dira plus que cinq cents affiches. Je le tire du *Mercury* de Mardi dernier: "Parmi les passagers du *Charlevoix* arrivé aujourd'hui de Montréal étaient Adam Thom, *écuyer*, et J. J. Girouard." Voilà donc ce célèbre Thom, cet ennemi juré de toute la race canadienne, qui ne rêve que son extinction ou son asservissement total, le voilà, dis-je, favorisant une entreprise canadienne, autant du moins que sa présence peut être une faveur! Un bateau-à-vapeur de la ligne-monopole partait le même jour; il faut donc que la supériorité du navire canadien soit irrésistible.

A propos de bottes, j'aimerais bien savoir pourquoi le *Mercury* affecte de placer le titre d'*Esquire* à la suite du nom de Mr. Thom et de le négliger après celui de J. J. Girouard écrivain; mais n'en parlons plus, je vois que je viens de tomber dans le même piège; ce que c'est que la distraction!

On raconte au Palais de Justice le fait suivant qui prouve que les murs ont des oreilles et qu'il n'est pas si facile d'attraper le diable par la queue lorsqu'il en a cinquante que s'il n'en avait qu'une.

Un article du *Mercury* de la semaine dernière contredisant ce que les journaux en général ont avancé sur le retard apporté dans l'ouverture de la Cour d'Appel, en met toute la faute sur le compte du greffier de cette cour. Mais le monsieur qui rem-

plit cette charge, ne voulant point ainsi, d'après l'imputation du premier venu, servir d'emplâtre aux bévues de ses supérieurs, après avoir consulté, dit-on, là-dessus le Juge-en-chef qui aurait traité l'article fort cavalièrement tant sous le rapport de la véracité que sous celui de la capacité, envoya au *Mercury* un sien ami, homme à pousser une affaire de ce genre à sa solution la plus claire et la plus prompte, qui arrivé en présence de l'Éditeur-enseigne, lui demanda s'il était l'auteur de l'article en question, et sur une réponse semi-affirmative réclama une rétractation ou une renouveau. Il n'y avait pas là à tergiverser et cela ne prenait point du tout la tournure d'une affaire de cœur, aussi le pauvre éditeur, malheureuse victime de la séduction, se voyant l'épée dans les reins ou plutôt comme il le disait "ma corde au cou," promit une réponse pour le lendemain. Le lendemain arrive, et aussi ponctuellement arriva le "chargé d'affaires" de Mr. le greffier. Sur la question renouvelée touchant l'auteur de l'article on y répondit par le nom de Mr. Derbyshire.

Le persévérant ami se transporta en conséquence chez Mr. Derbyshire qui répondit que l'auteur était Mr. Turton; Mr. Turton à qui l'on s'adressa, répondit que c'était Mr. Buller, puis enfin Mr. Buller donna le nom du Juge-en-chef! Là s'arrêta l'enquête et il faut avouer que c'est fort heureux car le Juge-en-chef eût été capable de dire que l'Éditeur du *Fantasque* en était l'auteur ce qui m'aurait mis dans une position fort désagréable car, habitué à nommer les choses par leur nom, je me serais vu forcé de dire que tout cela est un vrai *humbug*.



On raconte dans les cafés l'anecdote suivante qui prouve qu'il n'y a pas moyen de prendre Lord Durham par la douceur :

A l'un des dîners donnés par le gouverneur-général depuis son retour, le confiseur de sa maison, homme habile et zélé dans son emploi, s'évertua, dit-on, à orner la table de Son Excellence de diverses pièces en sucre de sa composition, pleines de goût, de luxe et d'élégance. Le noble lord aurait fait venir d'un air courroucé le maître-d'hôtel : Qu'est-ce que ces là ? Faites emporter cela, couvrez ma table d'or, n'ai-je pas assez d'or dans ma maison ? qu'à l'avenir je ne voie que de l'or !

Et les badauds de s'écrier : Dieu ! que j'aimerais à avoir autant d'or ! et les enfans de s'écrier : Dieu ! que j'aimerais à avoir autant de sucre ! et moi, philosophe, de m'écrier : Mille tonnerres ! que les grands hommes sont petits vus de près !

LA POLICE.—J'ai négligé jusqu'à ce jour de vous parler de la police ; c'est afin de ne point précipiter mon jugement sur cette *amélioration* que nous devons au nouveau gouvernement, et afin de voir quelques uns des résultats auxquels sont arrivés des réglemens de Londres transplantés à Québec avant de les blâmer ou de les louer. Nous ne pouvons, chers lecteurs, nier qu'il y ait grand progrès : l'ancienne police nous faisait pleurer, celle-ci nous fait rire, "c'est bien !" J'avoue qu'il est foule de pauvres diables d'habitans qui ne s'amuse pas fort de ces innovations, mais cela nous est égal à nous autres citadins, nous pouvons dire : notre police, notre bonne police ! et nous rengorger dans nos cravates ; tudieu, nous avons une police, sur le plan de celle de Londres, mais savez-vous vraiment que Londres ne sera rien bientôt en comparaison de Québec, pour peu que lord Durham continue sur le même pied pendant quelques siècles seulement ! On a beau dire et beau se récrier, moi j'aime la police, surtout depuis que ses hommes sont des gentilhommes, car l'habit fait le moine, et réellement si ce n'était pour le numéro, il y aurait à s'y méprendre. Comme ils doivent, ces braves, exciter l'envie, chez les autres employés du gouvernement ; en effet il est tant de ces bonnes gens qui voudraient pouvoir écrire sur leur chapeau afin que nul n'en ignore :—Gare que je passe !—Je suis le procureur-général, je suis l'ex-procureur-général, je suis l'avocat du roi, je suis le procureur de la reine, je suis le

trésorier des chemins, je suis le..." eh bon dieu que d'orgueil on satisfèrait à bon marché en leur plaquant un numéro sur le col, mais non, les honneurs ne sont réservés qu'à la police!

Le principal règlement de cette police est d'arrêter les chevaux laissés seuls afin de prévenir les accidents que pourraient causer dans nos rues ces animaux fougueux. Cette loi fort sage est devenue un véritable abus entre les mains de la zèle police. Je ne veux que citer un fait dont je fus témoin pour montrer jusqu'où elle pousse l'exactitude dans l'exécution de ses devoirs.

Un pauvre habitant dont la femme se trouvait dangereusement malade était venu à la ville acheter quelque médicament. Arrivé devant l'apothicaire il attacha son cheval à la manière (toujours sûre) des habitans, c'est-à-dire en passant les rênes ou cordeaux dans la roue de sa propre charrette, puis il entra dans la boutique faire son achat; il n'y avait pas été un instant que cinq ou six *gentlemen* de la police entourent cheval et charrette et se disposent à les emmener en prison. Mais ce ne fut pas chose facile. Le cheval, que par la tournure, la physionomie, l'embonpoint et le caractère, je garantis (aux velléités près) pour un des arrière-petits-neveux de Rossinante, ne paraissait pas fort disposé à changer de place, et le fouet dut jouer le principal rôle dans les raisons de sa mise en marche; j'irai même jusqu'à dire qu'on eut soixante fois plus de peine à le mettre en mouvement qu'on n'en aurait à l'arrêter, fût-il à la pleine course. Toujours est-il certain que l'infortuné propriétaire du malheureux animal dut changer la destinée de son argent et verser tout ce qu'il possédait entre les mains de la police au lieu de le consacrer au soulagement de sa pauvre épouse; puis, pour lui donner le tems de se consoler et de calmer sa colère on l'envoya se rafraîchir en prison pendant le reste de la journée. Il a dû emporter chez lui une idée tout-à-fait édifiante de ce gouvernement de conciliation qui s'offre à ses yeux sous la forme de grippe-sous bien vêtus.

Il y aurait à remplir vingt numéros du Fantásque des détails de tous les abus du pouvoir confié à des mains ignorantes et brutalement zélées, mais il suffit à ceux qui désirent en connaître davantage, de s'arrêter un instant dans quelque-une de nos rues pour se réjouir ou s'affliger du spectacle ordinaire qu'y présente la police. Tantôt ils verront quelques enfans conduits en prison comme des malfaiteurs pour avoir irrévérencieusement ricané des gentilshommes de fraîche aristocratie; tantôt ils verront quelque bon-habitant entraîné au bureau pour n'avoir point appris sur le bout du doigt l'ordonnance du Conseil spécial et pour avoir ignoré que son vieux et pacifique coursier pourrait bien se délier tout seul et s'en aller faire le vaillant par la ville au grand danger des aveugles, des sourds et des boiteux; ici ce sont des messieurs qui ont oublié à leur table ou chez des amis la vraie position du centre de gravité; là d'honnêtes personnes se voient privées de la liberté sans aucun égard à leur sexe pour avoir souri un peu plus agréablement que ne le permet la nouvelle loi; enfin mille et mille incidents et vexations qui amusent beaucoup plus les spectateurs que les victimes. A m'entendre on pourrait croire que je désapprouve la police et ses faits et gestes. Au contraire, je trouve cette institution tout-à-fait utile et respectable et pour preuve de ce que j'avance, je citerai une arrestation récente qui doit causer une joie réelle à tous les amis de l'ordre et de la tranquillité:

Un jour de la semaine dernière, deux philosophes à longue barbe se promenaient gravement sur la batterie près du château Durham, ci-devant Chambre d'Assemblée; attirés sans doute par la beauté du site ou par le désir d'herboriser sur les rochers qui dominent toute la Basse-Ville, ils portaient leurs pas çà et là sans remarquer qu'ils se trouvaient sur prémices vice-royaux. Outre de tant d'irrévérence le seigneur du lieu envoi une demi douzaine de ses aides-de-camp, avertir poliment nos deux étrangers de leur indiscretion; mais sans doute que méprisant les vanités de ce monde ou qu'effarouchés de l'éclat resplendissant des vêtements dont étaient couverts

les ambassadeurs qui leur étaient expédiés; ces sages ne firent nulle attention à la polie insinuation qui leur était faite et se mirent à parcourir de plus belle l'espace réservé à la résidence royale; les serviteurs à riches livrées, piqués de cet air d'indifférence; résolurent de chasser, coûte que coûte, les insolents philosophes barbus. Une lutte d'agilité commença alors. C'était réellement un spectacle ravissant et pittoresque de voir l'or, l'écarlate et les plumes mouvoir en tous sens et tendre mille pièges à nos deux personnages; la facilité avec laquelle ils déroutaient la tactique *militaire* faisait vraiment honneur à leurs connaissances, et créait tout particulièrement les spectateurs. Enfin las de courses, de sauts, de bonds, on se décida quoiqu'avec dépit à envoyer chercher du renfort. En un moment une compagnie de la police arriva, précédée de ses chefs galonnés, à cheval, et suivie de la foule toujours avide d'exploits. En un instant on se forme en ordre de combat, mais nos deux héros, riant dans leurs barbes de tout l'apparat qui se déployait à leur égard, vinrent se rendre de bonne grâce à leurs ennemis. Deux sergents sortirent alors des rangs et les ayant saisis par les cornes . . . les cornes? eh oui, messieurs, par les cornes. Au fait j'ai oublié de vous dire qu'ils avaient des cornes; peut-être ai-je aussi oublié de vous dire que c'étaient deux boucs. Vraiment c'en étaient; en personne! Ils furent conduits triomphalement au bureau de police où ils furent examinés, questionnés et transquestionnés, mais ne voulant point compromettre leur dignité avec la police ils gardèrent un silence méprisant. En conséquence de cette aggravation ils furent condamnés à huit jours de détention solitaire et de travaux forcés dans "la geôle ou maison de correction du district de Québec, pour avoir félonieusement soulevé le sol et brouté l'herbe destinés à Son Excellence et à sa suite et avoir sur les mêmes lieux et places causé volontairement et avec connaissance de cause six des fidèles aides de Son Excellence de courir, parcourir, sauter, bondir, gambader à la poursuite d'iceux boucs ou chèvres, contre la paix et la dignité des dits aides et au risque d'occasionner de sérieuses conséquences pour la santé d'iceux; enfin et de plus pour avoir opiniâtement, effrontément, insolamment et irrévérencieusement refusé de répondre aux questions qui leurs furent faites répétement par un des magistrats chargés de la paix publique, etc., etc." Enfin ceci n'est point une plaisanterie; ils furent conduits en prison où ils expient encore aujourd'hui leur audace.

Dans mon dernier numéro je vous disais que le pays marchait rapidement à la manière des écrevisses. Ne sommes-nous point en effet déjà rendus au quatorzième siècle? eh! si cela continue, grâce à la police, nous retournerons bientôt au serpent et au fruit défendu. Néanmoins ne blâmons point encore trop haut l'administration car elle a déjà fait beaucoup depuis son arrivée et; outre les voyages, les bals, les levers, les dîners, les revues, elle s'est occupée tout particulièrement des chevaux étiques dont elle prend un soin vraiment touchant. Espérons que le tour des hommes viendra bientôt; et que notre Excellent gouverneur fera ses efforts pour que le bon peuple de cette province ne soit plus, aussi bien que les pauvres chevaux, surchargé au-dessus de ses forces et de sa patience.

Si le mot *volontaire* veut dire: qui agit d'après sa propre volonté, les corps ainsi désignés sont fort heureusement nommés, et l'on a pu voir souvent, mais surtout en une occasion récente qu'il est facile de leur faire faire tout ce qu'ils veulent. Une annonce du *Mercury*, concernant deux des compagnies de volontaires à se réunir dans la Chambre d'Assemblée pour remettre entre les mains du gouvernement les armes qui leur avaient été confiées durant l'hiver dernier pour abattre la rébellion qui éclata à Québec. Maintenant, soit que ces messieurs pensent que ces armes leur sont aussi nécessaires aujourd'hui qu'alors, soit qu'ils veuillent montrer au gouvernement un excès de loyauté, soit enfin qu'ils aient ignoré où est la Chambre d'Assemblée (chose difficile à dire vraiment,) toujours est-il vrai, dit-on, que quatre des volontaires seulement s'y trouvèrent et que l'un d'entr'eux déclara que sa *volonté* était de garder ses armes et qu'elles ne lui seraient ravies que par la force. C'est de la loyauté et du zèle *with a vengeance*.